

VIDE ARMOIRES ET COFFRES À JOUETS

BOUVRON

Dimanche 22 Octobre 2023

Salle Horizinc - de 9h à 13h

BAR SANDWICH SUR PLACE



Emplacement 10€ (2x2 m avec table fournie)

+ **Emplacement couloir 8€** (2x2 m avec table fournie)

Pas de bibelot, ni de meuble, ni de vaisselle

Inscriptions* jusqu'au mercredi 11 octobre 2023

ATTENTION, nouveaux horaires : 9h - 13h

- sur le site des PPF : <https://ppf.ecolebouvron.org/>
- au 07 83 40 38 22
- par mail : vide.armoire.ppf@gmail.com

*En cas de désistement de votre part,
aucun remboursement ne sera effectué



Organisé par

LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX

● des actions pour les enfants ●

RÈGLEMENT ET CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Les Parents des P'tits Félix organisent leur vide-armoire :

Le dimanche 22 Octobre 2023 - De 9h00 à 13h00

A la salle Festive de HORIZINC à BOUVRON

Bulletin d'inscription à retourner auprès des PPF dans la boîte aux lettres à l'entrée de l'école, 22 rue Jean Louis Maillard 44130 BOUVRON **avant le mercredi 11 octobre 2023** accompagné :

- Du règlement par chèque à l'ordre des Parents des P'tits Félix,

- Du bulletin d'inscription ci-joint dûment rempli,

- De la photocopie de votre pièce d'identité.

**LA RÉSERVATION SERA EFFECTIVE À RÉCEPTION DU
BON DE RÉSERVATION, DES PIÈCES JUSTIFICATIVES
ET DU RÈGLEMENT.**

Règlement du vide-armoire :

- Le déballage a lieu entre 7h30 et 9h00, la vente a lieu entre 9h00 et 13h00.
- Une place numérotée vous sera affectée à votre arrivée après vous être adressé à l'accueil (contrôle obligatoire) pour les formalités.
- L'exposant s'engage à ne pas quitter son stand avant 13h00.
- L'exposant doit laisser la salle propre lors de son départ.
- 1 table et 1 chaise sont fournies.
- L'exposant est responsable de son stand, il en assure la sécurité et le montage.
- L'association n'est pas responsable en cas de vol ou de détérioration sur les stands.
- Toute réservation est définitive, les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement en cas d'intempéries ou d'annulation de la part de l'exposant.
- Les organisateurs se réservent le droit de réattribuer un emplacement réservé mais resté libre à partir de 9h00 le matin du vide-armoire, sans procéder à aucun remboursement.
- Les armes sont interdites à la vente.
- L'association est seul juge concernant le contenu du déballage et se réserve le droit de refus des marchandises.
- Par sa signature, l'exposant reconnaît avoir accepté le présent règlement.

BON DE RÉSERVATION

Nom - Prénom _____

Né(e) le : ___/___/___

à (ville) : _____ (département) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____ (pour confirmer la réception de votre réservation)

Titulaire de la pièce d'identité :

Carte d'identité Passeport Permis de conduire

N° : _____

Délivré(e) le ___/___/___ à _____

Je déclare sur l'honneur avoir lu et accepté le règlement ci-dessus, ne vendre que des objets personnels et usagés (Art L310-2 du Code du Commerce) et ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art R321-9 du Code Pénal).

	Quantité	Prix	Total
Emplacement (2x2m) - Salle	x10,00€	=.....
Emplacement (2x2m) - Couloir	x8,00€	=.....
Formule Petit Déjeuner : 1 Boisson chaude (café ou thé) + 1 viennoiserie + 1 jus d'orange	x2,50€	=.....
Formule Sandwich : Jambon-beurre + Chips + Boisson chaude	x3,50€	=.....
Sandwich fromage + Chips + Boisson chaude	x3,50€	=.....
		TOTAL	=.....

Paiement par : Espèces Chèque

Fait à _____ le ___/___/___

Signature : _____

